



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**La formation des policiers et le profilage racial :
la Fraternité des policiers et
policières de Montréal rectifie le tir**

Montréal, le vendredi 9 mars 2007 – La Fraternité des policiers et policières de Montréal tient à faire une mise au point à la suite de la parution d'un article ce matin dans le journal La Presse.

- Lors de l'entrevue, qui a eu lieu il y a deux semaines, la Fraternité s'insurgeait de voir apparaître la question des accommodements raisonnables à l'ordre du jour d'une commission de la sécurité publique qui siègera à huis clos. « Ce débat devrait avoir lieu en public, a fait valoir à maintes reprises le président de la Fraternité, Yves Francoeur, et nous devrions pouvoir y participer de plein droit. »
- Contrairement à ce qui a été écrit dans l'article paru ce matin, la Fraternité ne s'opposera certainement pas à ce que ses membres suivent une formation sur le profilage racial. Les policiers doivent maîtriser parfaitement les éléments sur lesquels les tribunaux se baseront pour parler de profilage racial dans l'avenir, s'ils veulent continuer de faire leur travail sans prêter flanc à tout bout de champ à des accusations injustifiées de profilage racial.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal estime que ses membres agissent professionnellement avec l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal, quelle que soit leur sexe, leur couleur ou leur religion, et elle entend collaborer avec le Service de police pour que ses membres puissent jouir en tout temps de la confiance du public tout en gardant la marge de manœuvre nécessaire pour être efficaces dans leur travail.